



DECISION DU PRESIDENT

N° 2023-046

7.5.1 Demandes de subventions

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES POUR LA REHABILITATION DU BATIMENT LES OPALINES A SAILLANS POUR ACCUEILLIR L'EAJE LES P'TITS BOUTS ET ACCROITRE LA CAPACITE D'ACCUEIL

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10 ;

VU la délibération du conseil communautaire 2020/DE054 du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs
du Conseil Communautaire au Président ;

CONSIDERANT les besoins en modes de garde sur le territoire de la communauté de communes et, qu'à cette
fin, la collectivité a acquis le bâtiment Les Opalines sur la commune de Saillans pour y accueillir l'EAJE Les
P'tits Bouts et augmenter la capacité d'accueil de cette structure ;

CONSIDERANT qu'une demande de subvention peut être déposée auprès de la Caisse d'Allocations
Familiales pour financer ces investissements ;

DECIDE

Article 1 : de déposer une demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre
du projet de réhabilitation du bâtiment Les Opalines à Saillans afin d'accueillir l'EAJE Les P'tits Bouts et
augmenter la capacité d'accueil de cette structure et de signer tous les actes liés à cette demande de
financement.

Le plan de financement s'établit comme suit :

Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

+33 (0)4 75 40 03 89 @: accueil@cccps.fr www.cccps.fr

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD
CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS
LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS
SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE



RESSOURCES PRÉVISIONNELLES DE L'OPÉRATION - EAJE

Types de financements	Financeurs	Montant (€) HT du financement	Taux (%) sur totalité des dépenses de l'opération EAJE
Financements publics	Département de la Drôme	140 520 €	20%
	Région - CAR	96 790 €	13.78%
	Etat - DETR	133 571 €	19.01%
Financement de la collectivité	CCCPS	92 720 €	13.20%
TOTAUX financements publics		463 601 €	65.99%
Financements privés	CAF PIAJE	239 000 €	34.02%
TOTAUX financements privés		239 000 €	34.02%
TOTAUX FINANCEMENTS		702 601 €	100%

DEPENSES PRÉVISIONNELLES DE L'OPÉRATION - EAJE

Désignation	Montant HT estimés
Acquisition immobilière	233 884 €
Maitrise d'œuvre- SPS - Bureaux d'études 12 % des travaux	50 220 €
Travaux	418 497 €
Total	702 601 €

Article 2 : La présente décision pourra faire l'objet dans les deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président,
- d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble

Fait à AOUSTE SUR SYE, le 18 août 2023

Affichée le

Denis BENOIT
Président

21 AOUT 2023

Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

+33 (0)4 75 40 03 89 @ accueil@cccps.fr www.cccps.fr

• AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD
• CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS
• LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS
• SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE